

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Subvention exceptionnelle Judo - DE_050_2025

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 13 novembre 2025

vingt novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : 10

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : STEPHANIE SALIES représentée par Matthieu PIJOULAT, ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés: STEPHANIE SALIES représentée par Matthieu PIJOULAT

Absents: SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET, JEAN CHRISTOPHE GUY

Excusés:

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une demande de subvention exceptionnelle en mairie.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

- Judo Club Mauriacois : 300 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2025 au compte 65748.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 21/11/2025
et publication ou notification du 21/11/2025

Le Maire,
A.DUJOLS

Le Maire,
A.DUJOLS



Date de transmission de l'acte: 21/11/2025
Date de réception de l'AR: 21/11/2025

015-211501754-DE_050_2025-DE
A G E D I

Le secrétaire de séance,
S.GAILLARD

Date de transmission de l'acte: 21/11/2025
Date de réception de l'AR: 21/11/2025

015-211501754-DE_050_2025-DE
A G E D I